



# ON TOUCHE LE FOND MAIS ON CREUSE ENCORE !

Il ne fait aucun doute que, pour les personnels chalonnais, cette année 2022 restera dans les annales comme une année noire...

A ce jour, et malgré les multiples alertes lancées par **FORCE OUVRIERE**, les agents ne voient aucune amélioration de leurs conditions de travail se profiler à l'horizon, bien au contraire ...

Dorénavant, les postes découverts en détention sont devenus la norme, avoir un Dispo en division relève du miracle, et les postes RDC qui permettaient autrefois de souffler un peu deviennent intenable, car l'agent doit occuper 2, voire 3 postes à la fois...

Effectuer son sondage de barreaux quotidien devient également un dilemme... Consigne est donnée aux surveillants d'étages de s'assister mutuellement pour cette tâche, mais consigne orale, bien entendu, car personne n'osera sortir une note de service... Et oui, en cas d'incident dans une cellule de la courserie quittée par l'agent pour aller aider son collègue sondeur, il faudra bien que l'administration locale puisse se retourner contre lui pour abandon de poste ! La politique du parapluie n'a pas de limites...

Même tarif pour les ouvertures à deux, qui poussent comme des champignons. Quand la personne détenue concernée par la consigne est affectée sur un étage de division et qu'il n'y a pas d'agent Dispo, alors on cherche encore quel peut être le deuxième agent qui assurera chaque ouverture de porte (et elles sont nombreuses, les ouvertures d'une cellule, dans une journée) ? L'auxi d'étage, peut-être, qui deviendrait un nouveau genre de faisant-fonction ??

Les faisant fonction, parlons-en, puisque c'est le super projet proposé aux gradés de roulement : s'il n'y a pas assez d'agents le week-end pour tenir tous les postes, alors il n'y a qu'à remettre la coupure gradé 1 le samedi ! Magnifique ! C'est sûr qu'avec seulement 5 gradés sur 6 en roulement, et l'explosion des heures sup qui en découle, c'était la solution parfaite, et tant pis si ça les fait tourner en DN sèche dès qu'il y en a un en CA !

On crée un poste de surveillant faisant fonction de 1er surveillant d'un côté, et de l'autre, on demande aux 1ers surveillants d'être des faisant fonction de surveillant le samedi pour assurer les promenades et

le sondage des barreaux... Si quelqu'un voit une forme de logique ou de cohérence là-dedans, qu'il se signale rapidement, nos lanternes ont grand besoin d'être éclairées...

On recrute un nouveau contractuel cuisine, encore mieux payé qu'avant, merveilleux, mais faut pas pousser le bouchon trop loin, il quittera à 16H30 ! Résultat des courses, c'est encore le dispo 2 qui assure la jonction jusqu'à 18H, enfin quand il y en a un ! Le comble, c'est que, traditionnellement, dans la restauration, il faut travailler les soirs jusqu'à 22/23H et quasi tous les week-end, alors on se dit qu'un poste sans week-end et avec une fin de service à 18H, ça devrait attirer du monde ... Mais non, pas à la maison d'arrêt de Châlons en champagne ! On se demande si le problème vient du poste proposé ou du recruteur ... Enfin, comme dirait l'autre, la question elle est vite répondue ( cf, célèbre vidéo Youtube)

Les incidents en détention se multiplient toujours, et c'est toujours en prenant mille précautions et pincettes que les agents ouvrent les cellules pour faire face à la vindicte des personnes détenues.

Pendant ce temps-là, les formations et autres activités repartent de plus belle, il suffit de lire les notes de services reçues par mail ce matin : atelier débat, atelier artistique, formation PSC1. Tout ceci pour les personnes détenues bien sûr, les personnels, circulez, y'a rien à voir... Enfin, ne circulez pas trop loin, et revenez sans broncher quand on vous rappelle. Vous travaillerez plus et en étant de moins en moins nombreux, et arrêtez de souler avec votre confort, on vous a déjà expliqué : le plus important, ce sont les stats !

Enfin, le prévisionnel des fêtes de fin d'année a pris une claque dans la gueule, les agents savent déjà que tous n'auront pas les 5 RH habituels. Tant pis pour les perdants de la loterie, ils se reposeront plus tard, et puis fêter **Noël** ou le **Nouvel An** le 5 janvier, ça n'a jamais tué personne...

De toute façon, beaucoup de brigades n'ont toujours pas de planning prévisionnel 2023 définitif, mais pas de panique, on n'est que le 12 décembre !! **L'OS MINORITAIRE**, et ses ardents partisans du dialogue social, feraient bien de rendre des comptes aux agents, car après avoir siégé à deux CTS de 4H chacun sur ce sujet, le résultat est tout de même bien maigre...

## LA SUITE AU PROCHAIN EPISODE...

Adresse du Bureau local :

Mail :

Tel :

SLP FO Justice Châlons en champagne

Le : 12 12 2022

